



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE DU 11 JUILLET 2019 à 20h00**

**Présents : 19 - Pouvoirs : 3 – Absents : 5**

#### **I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 Juin 2019**

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

#### **II – COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE – 2<sup>ème</sup> trimestre 2019**

Le conseil prend acte de l'accomplissement de la formalité.

#### **III – ACHAT DE LA PROPRIETE FOURNIER**

Avis favorable pour une acquisition amiable au prix de 145 000 € car bâtiment proche des équipements publics (place Charles de Gaulle).

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

#### **IV – FONDS DE CONCOURS 2019 A LA CCEL**

Le conseil municipal attribue un fonds de concours de 300 000 € à la CCEL pour compléter le financement des travaux de voirie du centre-bourg. Les crédits ont été inscrits au budget 2019.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

#### **V – AVIS SUR LA REVISION DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES DE LA CCEL**

Il s'agit de mouvements de crédits visant à permettre à la CCEL de regrouper les différentes allocations versées aux Communes. En échange, les communes prendront en charge la totalité du FPIC.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

#### **VI- CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA CCEL (CMOU)**

Le conseil municipal valide l'intervention des services de la CCEL sur des prestations ne relevant pas de leurs compétences dans la réalisation des travaux du Centre Bourg - les crédits ont été inscrits au budget 2019.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

#### **VII – DECISION MODIFICATIVE N°3-2019**

Les virements de crédits correspondants aux délibérations 5 et 6 sont validés et intégrés au budget de l'exercice en cours.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

## **VIII – CONVENTION DE DEVELOPPEMENT DE LA SURFACE D'ESCALADE**

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention avec la FFME pour la mise en œuvre de la nouvelles surface artificielle d'Escalade qui sera installée à l'intérieur du gymnase Alain Gilles. Une subvention de 18 000 € nous sera accordé et une association spécifique d'escalade a été créée.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

## **IX – PARTICIPATION AU CONVENTIONNEMENT POUR EQUIPEMENT ALARME INTRUSION**

Le Maire a lancé une consultation avec des entreprises sur la base d'un cahier des charges techniques préparé par un bureau d'études afin de proposer aux habitants, qui le souhaitent, de s'équiper de matériel d'alarme intrusion sans fil. Il propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention avec les entreprises retenues qui s'engagent à garantir les prix ainsi obtenus pendant deux ans.

***ADOPTÉ par 21 voix POUR et 1 ABSTENSION (Mr Didier Floret).***

## **X – AUTORISATION AU MAIRE POUR ENGAGER LES DEMARCHES NOTARIEES POUR CESSIONS ET ALIGNEMENTS DE VOIRIES**

Le Maire est autorisé à procéder aux régularisations d'actes notariés de cessions gratuites ou d'alignements. Les crédits seront inscrits au budget 2019.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

## **XI – COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2020 FIXEE DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL**

Le Maire explique qu'il a été envisagé de conclure entre les communes membres de la CCEL un accord local fixant à 39 le nombre de sièges du conseil communautaire à partir de 2020. Le Préfet a jusqu'au 31/10/2019 pour valider cet accord. A noter qu'actuellement le conseil communautaire se compose de 45 membres.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

## **XII- INFORMATIONS DU MAIRE**

- 13 juillet bal et feu d'artifice
- 7 Septembre Forum des associations
- 14 Septembre Inauguration de la nouvelle place Charles de Gaulle,
- 14 Septembre Portes ouvertes de la future maison médicale,

**Autres informations :** retrait du projet de fermeture de la 7<sup>ème</sup> classe maternelle,

Installation des gens du voyage : 3 interventions des gendarmes, référé déposé auprès du Préfet – Référé expulsion obtenu.